



RÉSIDENCE D'ÉCRITURE - APPEL À PROJETS - AUTOMNE 2018

RELAIS CULTUREL RÉGIONAL D'ARGENTAN (61)

Le Relais Culturel Régional d'Argentan, porté par le service culturel de la ville, lance un appel à projets pour une résidence d'écriture à l'automne 2018. Les structures accueillantes sont la médiathèque de la CDC Argentan Intercom et le Quai des Arts.

Le Relais Culturel Régional d'Argentan est un dispositif d'accompagnement et d'accueil d'artistes et d'écrivains en résidence portant sur le spectacle vivant (danse, cirque, théâtre et autres formes associées) et la littérature (en partenariat avec la médiathèque intercommunale) soutenu par le Conseil Régional de Normandie.

Pour la partie « littérature », le Relais Culturel Régional d'Argentan a notamment pour objet de :

- soutenir la création littéraire en mettant à disposition des auteurs de nouveaux espaces de travail ;
- favoriser les flux de publics entre les lieux principaux de la vie collective et ainsi tisser du lien social ;
- favoriser la durée d'installation des artistes afin de multiplier les rencontres avec la population ;
- imaginer des passerelles entre les domaines artistiques ;
- dynamiser la lecture publique sur le territoire.

I - LES CRITÈRES DE SÉLECTION

- la résidence porte sur un travail d'écriture ou d'illustration. Le projet peut être purement textuel ou associer les arts plastiques (dessin, illustration, peinture, etc.)
- le travail de l'auteur peut cibler les adultes et/ou les enfants ;
- l'auteur doit avoir publié, de préférence, au moins une œuvre à compte d'éditeur ;
- l'auteur doit avoir la capacité d'intervenir auprès de publics divers. Ces actions ne dépasseront pas 30% du temps de résidence (70% du temps de résidence étant consacré au travail de création).

II - LES MODALITÉS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

- l'auteur est accueilli en résidence pendant environ 30 jours ouvrés (plus ou moins six semaines), qui peuvent être répartis de manière continue ou fractionnés entre le mois de septembre et le mois de décembre 2018 ;
- l'auteur sera hébergé à Argentan dans un logement classé gîte de France disposant d'une connexion wifi, situé à environ 2 km du Quai des Arts, du centre-ville, de la gare ou de la médiathèque, et qui lui sera strictement réservé pendant toute la période de résidence ;

- l'auteur pourra également disposer d'un vélo électrique prêté par le Quai des Arts ;
- l'auteur aura à sa disposition, en plus du logement dont il est locataire, d'autres espaces de travail (Médiathèque F. Mitterrand, Quai des Arts et/ou d'autres à définir en fonction des projets de l'auteur) ;
- la résidence d'écriture est rémunérée à hauteur de 160€ brut par jour ;
- le planning de résidence est défini conjointement entre l'équipe du Relais Culturel Régional et l'auteur accueilli, en fonction des objectifs choisis par les deux parties. Le travail de médiation auprès des publics ne pourra excéder 30 % du temps de résidence. Il pourra prendre des formes très diverses : ateliers, lecture, rencontre, exposition, performance, veillée contée, etc.
- les équipes de la Médiathèque et du Quai des Arts accompagnent l'auteur tout au long de sa résidence, notamment lors des actions de médiation. Elles assurent également le soutien logistique, administratif et la communication de la résidence.

III – LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous devez nous adresser uniquement par e-mail à secretariat@quaidesarts.fr :

- un dossier de présentation du projet ainsi qu'une lettre de motivation et d'intention ;
- un CV détaillé (préciser une adresse mail) ;

Et par courrier à l'adresse suivante : Le Quai des Arts – Relais Culturel Régional – rue de la feuille – 61200 Argentan :

- un exemplaire d'un ou deux textes publiés (qui pourront vous être restitués si votre candidature n'est pas retenue) ;
- les éléments relatifs à votre statut professionnel et social.

Les documents devront nous être retournés au plus tard **le 19 février 2018** selon les conditions définies ci-dessus.

Les dossiers seront ensuite étudiés en comité de sélection **en mars 2018** puis soumis pour avis à la commission culturelle municipale.

Une réponse vous sera transmise au plus tard le 31 mars 2018.

CONTACT :

Relais Culturel Régional d'Argentan

Quai des Arts

1 rue de la Feuille

61200 ARGENTAN

Tél. : 02 33 39 69 11

Nathalie Trocherie, responsable du Relais Culturel Régional

Nadine Pierre, directrice de la Médiathèque de la CDC Argentan Intercom